

change tout cela comme le faisait Sganarelle en passant du cœur à gauche; M. Rochefort devient un homme politique à l'âge où l'on sort à peine de jouer au cerceau, sur le terrain des Tuileries.

Henri Rochefort, il y a un an, a pris à Camille Desmoulins le titre de son pamphlet, et il a fait la Lanterne. A dater de ce moment-là, la route du succès a tourné pour lui. L'or, l'encens des journaux, la candidature, qu'on refuse aux plus illustres, tout lui a été prodigué; et chose bizarre! c'est cette accumulation de bonnes fortunes qui rend ce personnage le plus malheureux des hommes.

Je l'ai aperçu, l'autre soir, à son retour de Bruxelles. Hélas! qu'il est changé. Rien de plus chagrin que sa figure. Ses cheveux grisonnent prématurément. Quand à sa parole, ce n'est plus qu'un cri strident. Et pourtant que d'éléments de bonheur, en apparence, du moins. Il arrive: Vive Rochefort! Il descend de wagon: Vive Rochefort! Il va aux Folies-Belleville: Trois mille hommes applaudissent. Vive Rochefort! Il parle: Vive Rochefort! On le conduit en triomphe; on entoure l'hôtel où il est descendu; on crie du matin au soir à ses oreilles: Vive Rochefort! Il en devient sourd.

Vous vous rappelez maintenant le mot de Voltaire au théâtre.

Ce n'est là que le commencement! Combien de couleurs à avaler! D'abord, il faut qu'il subisse la grâce que lui inflige le gouvernement qu'il combat; ensuite, il est indispensable pour lui d'être toujours à la température de l'eau bouillante, parce qu'il ne faut pas que son opposition soit tiède, en troisième lieu, il doit quitter l'hôtel où il est descendu pour en prendre un autre, s'il veut dormir une heure. Et considérez aussi qu'il a besoin de se déguiser pour traverser la rue, car il faut éviter les ovations trop fréquentes. Autre corvée: on l'appelle aux réunions populaires. Tant pis s'il est malade; les frères et amis n'attendent pas. Qu'on l'apparisse tel qu'il est. On veut le voir et il vient, plus mort que viv. Vive Rochefort! Et les hommes sensés lui voyant promettre une révolution, se détournent de lui comme d'un insensé. Ses amis eux-mêmes reconnaissent qu'il s'engage trop. — Si les électeurs lui demandent la lune, il la promettra, disent-ils. — En regard de tous ces ennuis, il y a les épiques de la polémique quotidienne. Le Journal des Débats le raille fièrement: « Ces républicains font de lui un prince, » dit-il. M. Emile de Girardin écrit qu'il est le candidat des ridicules. M. Robert Mitchell le compare à un fantôme que le fil des Comités ferait voir. M. Paul de Cassagnac dit: — Ses véritables concurrents devraient être Lassouche et Gil Perès; — deux grotesques!

Eh bien! que dites-vous maintenant de l'homme heureux?

Un véritable écrivain plein de verve et de couleur, M. Paul de Saint-Victor, voyant recommencer le mouvement électoral et tout son tintamarre, a quitté la ville pour faire un petit tour en Italie.

Pourquoi partir en ce moment? lui a-t-on dit.

Parce que Paris va avoir une épidémie.

Laquelle?

Tiens, la rougeole, et je ne veux pas l'avoir.

La république des clubs, M. Paul de Saint-Victor appelle cela la rougeole!

A propos des réunions populaires, voyez un trait de mœurs: Un de nos confrères en journalisme, se rend, l'autre soir, aux Folies-Belleville. Decemment habillé, il s'assied dans un coin de la salle, au milieu de 1,500 hommes en blouse. Ceux-ci le voyant en redingote noire, un calepin et un crayon à la main, le prennent pour un employé de la préfecture de police. Un cri se fait entendre:

— A la porte, le mouchard!

Vingt voix le répètent. Tout à l'heure il y en aura 1,500.

Un moment! s'écrie notre confrère, en se levant. Citoyens, je ne suis pas ce que vous dites. Je me nomme Ch. Limosin. Je suis rédacteur du *Sicéte* et je viens ici prendre des notes.

M. Ch. Limosin a été bien avisé en agissant ainsi. Cinq minutes plus tard, il était saisi par mille bras, enlacé, emporté, déchiré. Et voilà ce que c'est que la fraternité des clubs en 1869.

Une personne qui s'entend à comprendre la philosophie du temps, c'est Mlle Thérèse.

Celle-là aussi a été la coqueluche de Paris. Son nom était le plus populaire. En fine mouche, Thérèse a bien vu, du premier coup, que Paris était l'inconstance même. Des grosses sommes qu'on lui donnait pour entendre ses chansons gaillardes, la *Patti du peuple*, comme on l'appelait, à dû faire une large part pour devenir propriétaire. Elle a acheté trois maisons à Auteuil.

Cette semaine encore, les *Petites Affiches* nous apprennent une nouvelle acquisition de la chanteuse. Il s'agit d'un joli petit château de 20,000 fr.

Comme une de ses camarades du Théâtre de la Gaîté se récriait sur cette tendance nouvelle:

— Si tu dis un mot de plus, répondit Mlle Thérèse, j'achète le village tout entier.

L. DUMONT.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Ouverture de la Session de Novembre.

Absents: MM. A. Wibaux, Ferret-Duthoit, J.-B. Ducatteau, Emile Frazeez, Louis Voreux, Moite-Bossut, Charles Bourbier, (en voyage ou empêchés.)

Présidence de M. C^{te} Descat, Maire.

M. Pierre Parent est nommé secrétaire de la Session.

Le Conseil. Nommé une Commission composée de MM. Pierre Gatteau, Dellebecq, Defontaine, Ternynck, Ch. Bourbier et P^{re} Parent pour la vérification des Comptes et budgets de la ville;

Renvoi à la commission précitée l'examen des budgets des hospices et du bureau de bienfaisance;

Vote successivement 7 centimes additionnels aux quatre Contributions pour l'instruction primaire;

5 centimes pour les chemins vicinaux et un centime pour traitement pour gardes-champêtres;

Admet le mode de remboursement proposé par M. le Maire pour les travaux de la rue Jacquart;

Vote un crédit supplémentaire de 1100 sur l'exercice de 1869 pour le bureau du Conditionnement;

Renvoi à la commission du budget l'examen des comptes présentés pour les travaux exécutés et à exécuter au Collège;

Vote un crédit de 1000 francs à valoir pour l'impression de l'inventaire de nos archives;

Renvoi à la commission de la voirie la proposition de l'offre de la rue des Filatures.

Nomme une commission composée de MM. Dubar Ferrier, Duburoq, A. Prouvoit, Dellebecq, et L^{re} Watine, pour étudier la question d'un nouveau bail de 3 ans à passer pour le droit de place sur les divers marchés de la ville;

Autorise l'administration à faire procéder à l'expertise de l'indemnité réclamée par le sieur Millescamps rue de l'Hommelet pour cession de terrain par voie d'alignement;

Renvoi à la commission des finances une communication faite par MM. les Doyens et Curé de cette ville sur l'utilité de nouvelles églises.

Renvoi à la commission déjà nommée un projet d'arrêté proposé par M. le Maire concernant l'emploi du marché couvert longeant la grande place;

Adopté la conclusion d'un rapport présenté par M. Letocart au nom de la commission des travaux publics pour le règlement des ouvrages exécutés au presbytère de Saint Martin;

Entend la proposition faite par M. Desloutre pour nomination d'un garde-champêtre dans le quartier du pile et renvoi cette affaire à la commission nommée pour l'examen du budget.

Voici la suite du discours prononcé par M. Laurent, au meeting de lundi:

Cette nouvelle éclata sur le pays comme un coup de foudre; tous les départements adonnés à l'industrie en furent atterrés, et sur l'invitation télégraphique des industriels les plus autorisés, nous nous réunîmes en masse à Paris afin de conjurer, s'il en était temps encore, les calamités qu'il était facile prévoir.

Notre président, M. St-Léger, vous a raconté les incidents de nos démarches pour obtenir une audience de l'Empereur, notre stationnement dans la cour du ministère du commerce qui servit d'antichambre pendant cinq heures et au milieu de l'hiver à tout ce que la France avait de plus distingué dans la carrière industrielle (murmures).

Plus heureux, les membres des Chambres consultatives de Roubaix et de Tourcoing eurent accès auprès du ministre M. Rouher, et purent lui exprimer les craintes qu'inspirait à tous la lettre de l'Empereur.

J'avais l'honneur d'être à la tête de cette députation avec un industriel que je regrette bien de ne plus voir à côté de nous dans les luttes qui commencent, car c'était un homme d'une grande énergie et d'un grand dévouement aux intérêts publics; c'était M. Watinne Bossut.

Nous exprimâmes au ministre que nous ne nous faisons aucune illusion sur la portée de la lettre insérée au *Moniteur*; que, sous la forme d'un programme économique annonçant la suppression des droits sur les laines et les cotons, la réduction sur les sucres et les cafés, l'amélioration des voies de communication, la réduction des frais de transport, les prêts à l'agriculture et à l'industrie, on cachait la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre et que, le programme annoncé recevait un commencement d'exécution par ce qui devait en être la fin.

Il me serait difficile à dix ans de distance de rappeler tous les incidents de cette audience qui fut très longue par suite de notre insistance pour obtenir quelques paroles d'espérance. Le ministre resta froid et réservé, et il nous fit de vagues promesses de droits protecteurs.

Nous sortîmes du ministère le cœur navré et nous ne pûmes apporter que des paroles de découragement à ceux de nos amis qui nous attendaient au dehors.

Les autres députations furent remises au lendemain, M. Rouher voulant probablement porter aux Tuileries l'expression de nos inquiétudes; et, sans doute sous l'impression de nos démarches, on prononça qu'aucun tarif ne serait arrêté sans une enquête où tous les intérêts seraient entendus.

En attendant l'enquête, les événements suivirent leur cours; le traité fut signé avec l'Angleterre, le 23 janvier, ratifié le 4 février, et ce ne fut que quelques mois plus tard que les enquêtes commencèrent à l'Hôtel du quai d'Orsay, sous la présidence de M. Rouher, entouré du conseil supérieur du commerce dans lequel un récent décret impérial venait de faire entrer M. Michel Chevalier.

Le gouvernement français s'était réservé dans le traité du 4 février, de porter les droits protecteurs jusqu'à 30 0/0 à la valeur, et les enquêtes avaient pour but de déterminer quel chiffre de protection serait appliqué dans le cercle des limites indiquées.

On nous appela en grand nombre à ces enquêtes; nous y fûmes de bonne foi, espérant dans la justice de nos juges, et je dois vous dire qu'il nous en est resté à tous de tristes souvenirs.

Nous nous rencontrâmes au palais du Conseil d'Etat avec des industriels qui nous étaient inconnus, et l'unique préoccupation des enquêteurs était de nous mettre en contradiction les uns avec les autres: en un mot, nous étions traités en suspects. (Sensation.)

« Il me souvient avoir vu à la sortie d'une de ces audiences l'un des manufacturiers les plus respectés de la France, M. Ferry d'Essonne, nous dire, les larmes aux yeux: « Mon aïeul, Oberkampf, a été honoré par le premier Empire, pour avoir doté la France de l'industrie des toiles peintes, et moi je suis forcé de venir aujourd'hui combattre pour le maintien de nos industries. — Je ne le fais pas pour moi, j'ajoutai-il, mais uniquement pour servir le pain à ces nombreuses familles d'ouvriers qui vivent autour de nous. »

Si M. Ferry sortait de la grande salle du Conseil d'Etat avec de pareilles impressions, jugez comment le menu fretin des industriels était reçu!

Pendant ce temps, les comités anglais étaient constitués à Paris; ils recevaient communication de toutes nos dépositions recueillies par la sténographie; ils contrôlaient nos assertions, tandis que nous étions tenus à l'écart et dans l'ignorance la plus complète de la marche des travaux de l'enquête. (Murmures.)

Lorsque les auditions furent terminées, les tarifs furent débattus entre les négociateurs français, et si nous savons quelque chose sur ces débats intimes, ce n'est que par les indications des journaux anglais et par les rapports adressés aux Chambres de commerce d'Angleterre et d'Irlande par leurs délégués.

Tous ces documents nous apprennent que du côté des Anglais, on vit les manufacturiers les plus habiles, les plus compétents de Manchester, de Bradford, intervenir dans les discussions des tarifs, et que du côté de la France, un homme seul, à peine âgé de trente ans, complètement étranger aux choses de l'industrie, fut à lui seul l'arbitre de nos industries textiles; cet homme, vous l'avez deviné, c'était M. Ernest Baroche. Et lorsqu'il ne voulait pas accorder à Messieurs les Anglais tout ce qu'ils demandaient, M. Michel Chevalier intervenait, et le suprême arbitre, M. Rouher, allait plus loin dans ses concessions que ne le voulait M. Baroche lui-même.

Comment vous étonner, Messieurs, après tous ces détails que des tarifs ainsi élaborés aient été désastreux pour l'industrie française! (Sensation.)

Si quelque chose doit nous étonner, c'est que l'industrie soit encore debout. (Nouvelle sensation.)

Ne nous ne le dissimulons pas, Messieurs, si nous n'avons pas été plus ébranlés par la concurrence anglaise, cela tient à des circonstances en quelque sorte providentielles pour nous.

A peine le traité de commerce était-il mis à exécution, que survint la guerre fratricide des Etats-Unis d'Amérique. Le coton cessa d'arriver en Europe en quantités suffisantes, et l'industrie anglaise ayant peine à suffire aux besoins de son propre pays et de ses colonies, ne put songer à venir sur le marché français.

La pénurie du coton donna une grande activité aux autres industries textiles, et les industries du lin et de la laine eurent alors une grande et fructueuse activité.

Malgré la fin de la guerre vint remettre les choses dans leur état normal et depuis cinq ans, au fur et à mesure que le coton devint plus abondant, les Anglais s'atta-

quèrent au marché français, pour l'embarquer et écraser nos industries.

Où en serions-nous, messieurs, si la lutte, au lieu de durer depuis cinq ans seulement avait réellement commencé à l'origine du traité? Il faut quelque temps pour que les courants commerciaux s'établissent entre deux pays, pour que la fabrication de l'un s'adapte aux besoins de l'autre, et ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'on peut apprécier les effets de la concurrence.

Nous en sommes arrivés là par le traité de commerce avec l'Angleterre, et quand nous calculons tous les maux dont il nous frappe, tous les dangers dont il nous menace, aujourd'hui que ce traité est arrivé à son échéance, nous demandons tous, d'une voix unanime, quelle que soit notre position, la dénonciation du traité avant la date fatale du 4 février prochain. (Assentiment général.)

Mais ce n'est pas tout que de demander la dénonciation des traités à commencer par le traité avec l'Angleterre, il nous faut hautement affirmer notre programme, afin que l'on ne se méprenne pas sur nos intentions.

En ce moment on cherche à exciter dans le Midi, et notamment à Bordeaux, une agitation libre-échangiste, afin de contrebalancer l'effet de nos démarches auprès du gouvernement. Je vois des personnes haut placées à la tête de ce mouvement, et dans une des dernières réunions, présidées par le maire de Bordeaux, un sénateur, M. Hubert Delisle, trouvait qu'il ne suffisait pas d'agiter la ville, qu'il fallait encore agiter les campagnes. Cette intervention de personnes aussi considérables, me fait craindre que le gouvernement ne soit pour quelque chose dans cette excitation, et je crois qu'il est utile que nous fassions connaître nos impressions à nos concitoyens du Midi.

Tout d'abord, il y a lieu de s'étonner qu'une ville libérale comme Bordeaux (les dernières élections l'ont assez prouvé), se fasse le champion de traités qui ont été conclus en dehors des garanties et des formes que la vraie liberté réclame dans tous les pays. Il y a là une inconséquence flagrante que rien ne saurait excuser.

De plus, nous ne pouvons accepter les opinions qu'on nous impose dans une foule de lettres et d'articles publiés dans les journaux du Midi. On nous représente comme voulant revenir au système des prohibitions et des monopoles. C'est là une erreur radicale; nous ne voulons pas plus revenir au système prohibitif que nous ne voulons revenir à l'ancien régime; nous sommes jusqu'à un certain point pour la liberté commerciale et nous demandons seulement que tarifs viennent compenser les avantages de tous genres dont jouissent les nations concurrentes.

Les opinions, du reste, ne sont pas unanimes dans le Midi sur cette grave question du libre échange. Je viens de lire dans le journal la *Gironde*, une lettre d'un honorable négociant qui se plaint que l'Angleterre, bien loin de pratiquer sa théorie du libre échange, à l'égard des vins et des eaux-de-vie, impose les vins à 62 fr. la barrique et les eaux-de-vie à 398 fr. l'hectolitre, l'alcool étant ramené à cent degrés.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que nos provinces méridionales, depuis Marseille jusqu'à l'embouchure de la Gironde, jouissent depuis plusieurs années d'une grande prospérité. Depuis la disparition de l'oldium, les récoltes des vins sont devenues ce qu'elles étaient autrefois, et malgré cette abondance, les vins ont conservé un prix tellement rémunérateur, que bien des propriétés ont pu être payées avec la récolte d'une seule année. Les vignobles, les négociants en vins, les ouvriers jouissent tous d'une heureuse aisance, et on les trompe lorsque l'on attribue cette situation propice au traité avec l'Angleterre.

La prospérité des provinces méridionales de l'Empire ne tient qu'à une seule cause, au développement des voies ferrées,

— J'ai été veuf de très bonne heure — dit le baron, — et je ne m'en suis pas plus mal trouvé. Pourvu que César ait un fils, je n'en demande pas davantage.

Le visage du malheureux Tristan se contracta sous l'effort qu'il fit pour dissimuler sa douleur et son indignation. Jamais il n'avait autant souffert, quoiqu'il eût bien souffert déjà.

— Je réfléchirai encore — dit-il en essayant de paraître calme. — Pour le moment je me bornerai à vous dire que ma veuve ne cédera pas sur la question du grand deuil; il serait même imprudent de lui en parler.

— Nous attendrons donc — reprit d'Ignoray un peu contrarié. — Cela nous remet à l'automne; mais il faut savoir entendre raison, n'est-il pas vrai? Tenez, là, mon cher comte: ce sera le gage de notre mutuelle parole.

Tristan tendit, en frémissant de rage, sa main à d'Ignoray, puis il piqua des deux pour rejoindre César et les deux jeunes filles.

XVI.

POÉSIE. — AMOUR NAISSANT.

Quant Tristan, sur les traces duquel le baron s'était lancé avec toute la vitesse dont la Biche était susceptible, eut rejoint César et les deux jeunes filles, il n'eut rien de plus pressé que d'interroger par un regard douloureusement inquiet le visage de sa veuve; il s'attendait à y trouver les traces de l'anxiété qui était dans son propre cœur: en la voyant calme et presque souriante, sa surprise fut extrême, et il ressentit aussitôt un vague bien être, à l'aide duquel il put maîtriser ses poignantes émotions, sans perdre toutefois l'accablant souvenir de la mauvaise action qu'il venait de commettre à l'instant même.

La cavalcade se trouvait de nouveau réunie comme au moment du départ, et, sous la voûte de feuillage du sentier qu'elle suivait elle offrait un tableau vraiment pittoresque. Alliette et Corinne marchaient côte à côte en avant, et il eût été difficile à l'imagination la plus poétiquement riche, de rêver quelque chose de plus délicieux que ces deux jeunes filles également ravissantes, et cependant si différentes l'une de l'autre.

Alliette, avec son intelligent et mélancolique regard, son sourire rêveur et doux, ses magnifiques cheveux à la couleur sombre, et la pâleur animée de son teint, pouvait donner l'idée d'une de ces créations fantastiques du génie, de la nature n'a jamais pu fournir le modèle; souple et mignonne comme Fénella, gouvernant son cheval avec l'aisance distraite et la grâce téméraire de Diana Vernon, elle semblait la réalité de ces deux rêves mémoriels du plus grand des romanciers modernes. Son costume parfaitement semblable à celui de sa compagne, mais tout à fait noir, faisait ressortir la finesse de sa taille, en même temps que la hauteur de son front la faisait paraître plus élevée. Lente et peu expansive dans l'habitude de la vie, le mouvement et la vivacité de l'air l'avaient rendu alerte et cârante; on eût dit qu'en se sentant emportée par une course rapide, elle croyait lui pour jamais ses souffrances de tous les jours.

La vue de Corinne n'aurait pas fait naître une semblable pensée, car la gaieté qui resplendissait sur son charmant visage, n'avait pas la vague apparence d'une impression fugitive, et son joyeux regard pouvait s'arrêter sur l'avenir ou se retourner vers le passé sans perdre un instant sa radieuse sérénité. La bouche à demi ouverte, comme pour aspirer à la fois toutes les vivifiantes émanations que la brise du soir lui apportait, l'oreille attentive à tous les murmures, l'œil ouvert sur toutes les fleurs qui brillaient dans l'herbe, et sur tous les rayons qui se glissaient à travers le feuillage, elle était la vivante image du bonheur confiant, ou de l'illusion croyante en sa durée. Chacune de ses paroles renfermait une espérance, et son silence lui-même n'indiquait jamais le rapide passage d'une triste pensée: c'était comme sa belle chevelure blonde, d'où jaillissaient des étincelles quand le soleil la caressait, et qui brillait encore quand l'ombre passait sur elle.

Cette comparaison se présenta à l'esprit de Tristan, lorsqu'après avoir remarqué la tranquillité d'Alliette, il put, plus calme lui-même, laisser errer son imagination sur d'autres objets.

Quant à César, dont la jeunesse était en quelque sorte pétrifiée par l'éducation qu'il avait reçue, il gélopiât tantôt aux côtés, tantôt à la suite des deux amies, sans paraître accorder la moindre attention à leur merveilleuse beauté. Il aurait cependant voulu leur parler, parce que son père lui avait donné quelques notions vagues de galanterie, mais pour atteindre ce but il n'avait trouvé rien de mieux, dans sa stérile innocence, que d'exploiter la vigueur de Rognolet. A chaque instant il enfonçait ses éperons dans les flancs du pauvre animal, qui faisait des bonds fu-

rieux mais inutiles, car César tenait à sa selle comme sa selle tenait à son cheval.

Un chapitre ne suffisait pas à flamber tous les fossés que sauta le candide séducteur, toutes les haies qu'il franchit. Une fois, cependant, il eut une délicate inspiration: Corinne avait poussé un cri d'admiration à la vue d'un papillon magnifique qui fuyait sous l'ombrage; César s'élança à sa poursuite, au risque de se crever les yeux, et il revint triomphant, quelques instants après, tenant le papillon écrasé dans sa main. Il avait dépassé le but, comme tous les sois depuis le commencement du monde; mais pour cette fois, ce ne fut pas un échec, car au moment où il présentait sa conquête, Corinne s'exaltait naïvement devant une branche de chèvre-feuille que Tristan venait de cueillir pour elle sans en faire tomber une seule fleur, et elle n'accorda aucune attention au papillon meurtri et défiguré.

La soirée s'avancait: on était déjà loin du château de Beauregard et juste à moitié chemin de celui d'Ignoray; Tristan donna le signal du retour et de la séparation: il y pensait depuis longtemps.

— Nous nous reverrons bientôt, baron, j'espère, César, je compte sur vous pour l'ouverture de la chasse, à la fin du mois prochain.

Il y avait dans la bienveillance de ces paroles une espèce d'insinuation, de ne pas multiplier leurs visites, qui, bien entendu, échappa à l'intelligence des deux d'Ignoray.

— Nous avons le temps de parler de la chasse, voisin — reprit le baron — car nous nous réunirons plus d'une fois avant l'ouverture dont vous parlez.

— J'y compte bien — murmura Beauregard.

— Si je ne viens pas moi-même, continua d'Ignoray, je vous enverrai César. Il est temps qu'il commence à voler de ses propres ailes. Qu'en pensez mademoiselle Alliette.

— Je suis tout à fait de cet avis, monsieur; cependant, je désire que vous puissiez accompagner M. César quand il nous fera l'honneur de venir nous voir.

En ce moment, une singulière fantaisie traversa le cerveau peu fréquenté de d'Ignoray. Il pensa qu'il échangerait volontiers la gloire d'avoir été de l'autre côté contre la satisfaction de se complier quarante-huit années de moins au risque d'être aussi promptement veuf que la première fois.

Comme c'était une ambition qu'il ne pouvait décemment pas avouer, il ôta son chapeau, César en fit autant, et il se disposèrent à s'éloigner.

— Avez-vous des armes? — demanda le baron en rassemblant la Biche pour partir.

— Des armes! — répondit Tristan — et pourquoi faire, voisin, je vous prie?

— Pour traverser ces grands vilains bois que nous venons de parcourir: avant un quart d'heure il fera tout à fait nuit.

— Mais le pays est si sûr — reprit Tristan — et puis la lune va se lever — continua-t-il avec un sourire.

— J'y compte bien — murmura Beauregard.

— Si je ne viens pas moi-même, continua d'Ignoray, je vous enverrai César. Il est temps qu'il commence à voler de ses propres ailes. Qu'en pensez mademoiselle Alliette.

— Je suis tout à fait de cet avis, monsieur; cependant, je désire que vous puissiez accompagner M. César quand il nous fera l'honneur de venir nous voir.

En ce moment, une singulière fantaisie traversa le cerveau peu fréquenté de d'Ignoray. Il pensa qu'il échangerait volontiers la gloire d'avoir été de l'autre côté contre la satisfaction de se complier quarante-huit années de moins au risque d'être aussi promptement veuf que la première fois.

Comme c'était une ambition qu'il ne pouvait décemment pas avouer, il ôta son chapeau, César en fit autant, et il se disposèrent à s'éloigner.

— Avez-vous des armes? — demanda le baron en rassemblant la Biche pour partir.

— Des armes! — répondit Tristan — et pourquoi faire, voisin, je vous prie?

— Pour traverser ces grands vilains bois que nous venons de parcourir: avant un quart d'heure il fera tout à fait nuit.

— Mais le pays est si sûr — reprit Tristan — et puis la lune va se lever — continua-t-il avec un sourire.

(La suite au prochain numéro)